

## CONSEIL D'ECOLE

### Mardi 06 mars 2025

#### Présents :

##### Les représentants des communes :

Mme Stimpfling, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires  
M. Gasser, Adjoint au Maire

##### Les représentants de parents :

Mmes Bautista, Calboli, Canepa, Cronimund, Fretay, Huber, Pâtissier, Poirier, Salihi, Schiltz, Schmitt, Si Hocine, Triponel, Valencia Garcia et M. Rodrigues

##### L'équipe enseignante, AESH et ATSEM :

Mmes Bruetsch, Caillaud, Chabouté, Charlet, Colin, Cormenier, Deike, Freitag, Grosheitsch, Gutron, Husser, Mansuy, Muth, Roch, Scharvogel, Scherrer, Schuffenecker, Schwaller, Sutter, Vogt, Thommen, et MM. Bole et Ganzitti

##### Absents et excusés :

Mme Hinterlang, Inspectrice de l'Education Nationale  
en charge de la circonscription de Saint-Louis,  
M. Meyer, Maire

Mmes Akel, Branco-Pires, Fuchs, Muller, M. Darpin, représentants de parents,  
Mmes Sattler et Stehlin-Frey, enseignantes  
Mme Schultz, AESH

Début de la réunion : 18h

Secrétaires : Mme Gutron, Mme Poirier

La directrice, Mme Roch, salue l'assemblée, remercie les présents et excuse les absents.

L'ordre du jour est rappelé.

## 1. Fonctionnement de l'école :

### a) Organisation du temps scolaire à la rentrée 2025 :

Le cadre général de l'organisation du temps scolaire défini par l'article D 521-10 du code de l'éducation reste inchangé :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin,
- 5h30 maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée de classe,
- 1h30 minimum de pause méridienne.

La problématique du temps d'accueil à l'école maternelle avait été exposée lors du Conseil d'école du 11 juin 2024. Le temps d'accueil du matin est actuellement de 20 minutes or légalement il devrait être de 10 minutes. Lors du dernier Conseil d'école du mois de juin dernier, il avait été convenu de mener une réflexion durant l'année scolaire 2024/2025 pour modifier les horaires à la rentrée 2025, avec une mise en conformité du temps d'accueil de l'école maternelle.

Les travaux de réflexion ont été initiés dès le premier trimestre. Ils ont abouti à plusieurs rencontres entre les différents partenaires (Représentants de parents, Municipalité, Directrices des périscolaires, ATSEM Cheffe et Directrice d'école). Les Représentants des parents d'élèves ont également effectué deux sondages pour cerner les besoins et les problématiques des familles.

Face à la complexité liée au contexte local (deux sites scolaires, un collège, une circulation dense, des travaux...), il a été demandé à Mme l'Inspectrice de reporter la mise en conformité à la rentrée 2026, demande qui a été acceptée. Cela permettra aux différents partenaires de poursuivre le travail engagé en vue de l'application de nouveaux horaires à la rentrée 2026. La modification des horaires des écoles sera votée en Conseil d'école, puis en Conseil municipal durant l'année scolaire 2025-2026.

Intervention des Représentants de parents : Est-ce qu'il sera tenu compte des discussions et sondages de cette année pour les nouveaux horaires de 2026-2027 ?

Oui, et il y aura également de nouveaux échanges avec les représentants de parents et la municipalité afin de trouver un équilibre respectant les besoins des enfants en articulant au mieux le temps scolaire et extrascolaire.

**b) Rencontre « Points Parents » :**

Les rencontres « Points Parents » ont été mises en place dans le cadre du projet d'école. Plusieurs réunions périodiques sont organisées entre les représentants de parents et la directrice.

Trois rencontres ont eu lieu depuis le début de l'année (18/10, 17/12, 06/02).

Lors du dernier « Points Parents », les représentants de parents ont informé la directrice qu'ils solliciteraient une rencontre avec la municipalité pour évoquer les points suivants :

- La circulation et la sécurité des élèves
- La végétalisation des cours d'école
- La qualité de l'eau

**c) Effectifs actuels et prévisionnels :**

- **Evolution depuis la rentrée :**

	Arrivées									Départs							
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<b>Monolingue</b>	2	4	3	1		1	1			1		2				1	
<b>Bilingue</b>		2		1	1					2	2	1	1				

- **Effectifs actuels :**

Effectifs maternelle		PS	MS	GS	TOTAL
Classe 1	PS-GS	12		13	25
Classe 2	PS-GS	11		13	24
Classe 3	PS-GS	11		13	24
Classe 4	MS-GS bi		12	15	27
Classe 5	MS-GS bi		11	14	25
Classe 6	PS-MS	9	16		25
Classe 7	PS-MS	11	14		25

Effectifs maternelle:

175 élèves

- 123 élèves monolingues
- 52 élèves bilingues

Effectifs élémentaire		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Classe 1	CE1 mono		20				20
Classe 2	CE2-CM1 mono			17	11		28
Classe 3	CM2 mono					26	26
Classe 5	CM1-CM2 mono				17	10	27
Classe 6	CE2-CM1 mono			19	9		28
Classe 7	CE1-CE2 bi		10	17			27
Classe 8	CP-CE2 bi	14		9			23
Classe 9	CP-CE1 bi	14	10				24
Classe 10	CP-CE1 mono	16	6				22
Classe 11	CP-CE1 mono	15	6				21
Classe 12	CM1-CM2 bi				10	11	21
Classe 13	CM1-CM2 bi				11	11	22

Effectifs élémentaire :

289 élèves

- 172 élèves monolingues
- 117 élèves bilingues

• **Prévisions rentrée 2025-2026 à l'école maternelle :**

	PS	MS	GS	Total	Nombre de classes prévues	Nombre moyen d'élèves par classe
Monolingue	68	36	28	132	5 classes	26,4
Bilingue		17	28	45	2 classes	22,5
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>53</b>	<b>56</b>	<b>177</b>	<b>7 classes</b>	

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en maternelle :

- 4 classes : de 97 à 128 élèves
- 5 classes : de 129 à 160 élèves

• **Prévisions rentrée 2025-2026 à l'école élémentaire :**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Nb de classes prévues	Nombre moyen d'élèves par classe
Monolingue	39	31	32	36	37	175	7 classes	25
Bilingue	29	28	20	25	21	123	5 classes	24,6
Total	68	59	52	61	52	298	12 classes	

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en élémentaire :

- 5 classes : de 113 à 140 élèves
- 6 classes : de 141 à 168 élèves
- 7 classes : de 169 à 196 élèves

Pour la rentrée 2025-2026, aucune ouverture ou fermeture de classe n'est programmée.

**d) Evaluation d'école :**

Comme cela a été présenté lors du premier Conseil d'école, l'école est en cours d'évaluation. Le processus suit son cours, et la phase 2 aura lieu courant mars, avec la visite des évaluateurs externes les 21 et 25 mars 2025.

La troisième phase aura lieu le 10 juin 2025, lors du troisième Conseil d'école, où les évaluateurs externes présenteront leur rapport.

**2. Parcours de l'élève :**

**a) Inscription PS, cursus bilingue, entrée en 6<sup>ème</sup> :**

- **Modalités d'inscription en PS :**

Les premières inscriptions à l'école en PS pour la rentrée 2025/2026 ont débuté courant février. Elles se sont déroulées auprès de la municipalité.

L'admission à l'école se déroulera sur rendez-vous individuel du 03 au 28 mars 2025. Il s'agit d'un premier rendez-vous administratif où la directrice vérifie les documents administratifs, présente l'école et son règlement, interroge la famille sur les habitudes de l'enfant pour pouvoir bien l'accueillir.

L'école organise deux autres temps de rencontre en mai/juin où deux rendez-vous sont proposés aux parents :

- Une matinée d'intégration pour chaque enfant avec un parent de 8h à 10h en classe courant mai,
- Une réunion d'information, présentation du personnel et visite de l'école maternelle pour les parents le 12 juin de 16h45 à 18h.

- **Cursus bilingue :**

Les modalités d'information des familles sont identiques aux années précédentes.

Les parents ont accès à des ressources en ligne et une réunion d'information est organisée à l'école. Si les parents sont intéressés, ils sollicitent l'enseignant de leur enfant pour obtenir le formulaire d'inscription qu'ils retourneront ensuite à l'école et non plus à l'inspection. La directrice se charge d'établir la liste des élèves inscrits et la communique à l'inspection.

La période d'information a eu lieu en décembre et la date limite d'inscription était fixée au 13 décembre 2024.

Pour rappel, l'entrée en cursus bilingue peut se faire à l'entrée en MS ou en GS. Il n'y a pas de condition particulière, mais une bonne maîtrise de la langue française est fortement recommandée.

L'entrée en cursus bilingue à l'école élémentaire pour des enfants n'ayant pas suivi l'enseignement bilingue au préalable est soumise à une évaluation des compétences langagières en allemand et à l'avis du conseil des maitres.

Pour la rentrée 2025-2026, il y a 17 MS et 5 GS qui intégreront le cursus bilingue à l'école maternelle.

- **Entrée en 6<sup>ème</sup> :**

Le passage en 6<sup>ème</sup> concerne tous les élèves de CM2 et éventuellement des élèves de CM1 (passage anticipé, orientation 6<sup>ème</sup> SEGPA). Les familles doivent formuler des vœux d'établissement et d'option.

Le choix du collège est conditionné par la carte scolaire. Le collège public de secteur est le collège de Hégenheim pour les habitants de Blotzheim. Au collège de Hégenheim, tous les élèves sont automatiquement bilingues (apprentissage de l'allemand et de l'anglais à l'entrée en 6<sup>ème</sup>).

Le collège De Nerval à Village-Neuf est le collège de secteur public pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> SEGPA.

Si les familles souhaitent demander un autre secteur de collège public, elles doivent effectuer une demande de dérogation en motivant leur choix (section sportive, raison personnelle...).

Les formalités administratives relatives à l'inscription en 6<sup>ème</sup> sont effectuées en partie par le biais de l'école élémentaire. Courant mars, les familles seront destinataires des divers documents à retourner à l'école, où ils feront figurer leurs souhaits. Puis, les collèges adresseront les décisions d'affectation aux familles à partir du 6 juin 2025 et remettront également les dossiers d'inscription.

Des actions de liaisons ont été mises en place avec les collèges pour préparer l'entrée en 6<sup>ème</sup> des CM2 :

- Avec le collège de Hégenheim : les enseignants ont travaillé en collaboration avec des professeurs du collège autour de thématiques différentes (sciences / théâtre) et les élèves se rendront au collège en période 5 (mai/juin).
- Avec le collège de Blotzheim : les CM2 ont participé à l'épreuve mathématiques « Maths sans Frontière » en jumelage avec les 6<sup>ème</sup>.

#### **b) Procédure de passage de classe à l'école élémentaire :**

Les procédures de passage de classe ont été modifiées par rapport aux années précédentes. Fin avril, le Conseil des maîtres transmettra sa décision aux familles :

- Un passage en classe supérieure,
- Ou un saut de classe si l'enfant fait preuve de grandes facilités dans ses apprentissages,
- Ou, exceptionnellement, un redoublement de l'enfant :
  - Rupture importante de la scolarité,
  - Aménagement pour des besoins spécifiques,

Contrairement aux années précédentes, le Conseil des maîtres transmettra une décision de passage et non plus une proposition de passage aux familles.

Si la famille refuse la décision du Conseil des maîtres, elle pourra déposer un recours auprès du DASEN avant le 23 mai 2025 (commission les 17 et 18 juin). La décision du DASEN actera la poursuite de scolarité, et aucun autre recours ne sera possible.

#### **Passage au CP**

Le passage au CP concerne tous les élèves de GS, sauf en cas de situation particulière notifiée par la MDPH.

Pour les élèves domiciliés à Blotzheim, aucune formalité administrative n'est nécessaire, puisque les élèves de GS ne changent pas d'école, mais seulement de bâtiment.

L'école met en place des actions de liaison entre les élèves de GS et de CP afin de faciliter le passage à l'école élémentaire. Ces actions ont été présentées lors du premier Conseil d'école.

Une réunion d'information pour les parents des futurs CP sera organisée le jeudi 19 juin 2025, de 16h45 à 18h à l'école élémentaire.

#### **c) Bilan des évaluations nationales :**

Mme Roch présente les résultats des évaluations nationales de l'école élémentaire, du CP à la 6<sup>ème</sup>, en mathématiques et en français. Ces évaluations ont eu lieu mi-septembre.

#### **Compétences à renforcer**

	Français	Mathématiques
<b>CP</b>	-Comprendre des mots à l'oral -Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre	-Résoudre des problèmes -Comparer des nombres
<b>CE1</b>	-Comprendre des mots à l'oral -Comprendre des phrases lues seules -Ecrire des mots	-Résoudre des problèmes
<b>CE2</b>	-Comprendre un texte lu seul -Reconnaitre les principaux constituants de la phrase -Différencier les principales classes de mots	-Mémoriser des procédures -Poser et calculer
<b>CM1</b>	-Lire à voix haute un texte -Mémoriser des temps de conjugaison	-Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition -Mémoriser des faits numériques -Mémoriser des procédures
<b>CM2</b>	-Reconnaitre les principaux constituants de la phrase -Différencier les principales classes de mots -Maitriser l'accord du verbe conjuguer	-Mémoriser des faits numériques -Mémoriser des procédures -Poser et calculer
<b>6<sup>ème</sup> ancien CM2</b>	-Compréhension de l'écrit -Grammaire	-Espace et géométrie

À l'entrée en 6<sup>ème</sup>, les élèves de l'école obtiennent de très bons résultats par rapport aux résultats de la circonscription, de l'académie et des résultats nationaux.

### Interventions des Représentants de parents

-Pour les élèves non francophones, est-il possible de leur fournir les consignes des évaluations dans leur langue maternelle ?  
Non, les évaluations sont standardisées et identiques pour tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers.

-Les résultats des élèves de 6<sup>e</sup> présentés incluent-ils ceux du public et du privé ?  
Oui, ils concernent l'ensemble des anciens élèves de CM2.

-À quoi servent ces résultats ?

À l'échelle de la classe et des élèves, ils permettent d'identifier les points d'appui et les compétences à renforcer pour atteindre les objectifs des programmes scolaires. À l'échelle de l'école, leur analyse aide à définir des priorités pédagogiques et à orienter le projet d'école. Cette année, dans le cadre de l'évaluation de l'école, plusieurs années de résultats ont été étudiées.

-Les difficultés des élèves en français, notamment liées à la maîtrise de la langue, se sont-elles améliorées ?

La tendance reste stable et identique dans les écoles du secteur lié au contexte multilingue de la zone des trois frontières. Toutefois, les difficultés langagières ne concernent pas uniquement les enfants non francophones. L'équipe enseignante constate une dégradation progressive du lexique chez l'ensemble des élèves à l'entrée à l'école, y compris pour les élèves francophones. Le niveau de langage à l'entrée en petite section est en baisse. Pour y remédier plusieurs pistes sont explorées dont la mise en place depuis la rentrée d'une nouvelle méthode d'apprentissage du langage oral à l'école maternelle.

-Des conseils ont-ils été donnés aux parents pour accompagner leurs enfants dans le développement du langage ?

Oui, en particulier pour les élèves de maternelle, lors des différentes rencontres organisées (rendez-vous d'inscription, réunion des futurs PS, réunion de rentrée...), ainsi que lors des réunions d'équipe éducative. Diverses actions sont mises en place pour favoriser le développement du langage. Par exemple, les enseignants utilisent Beneylu pour partager avec les familles le travail effectué en classe (illustration du vocabulaire étudié, partage des chants et comptines...), l'école effectue aussi la promotion du livre et de la lecture ainsi que de la bibliothèque municipale, mène des actions pour limiter l'usage des écrans...

#### **d) Prise en charge des élèves aux besoins particuliers :**

Les différents dispositifs d'aide sont présentés par Mme Roch.

**APC** : activités pédagogiques complémentaires (prise en charge le mardi ou le jeudi, 1h après la classe)

**PPRE** : programme personnalisé de réussite éducative (programme d'aide avec mise en place d'un travail différencié pour des difficultés prégnantes)

**PAP** : plan d'accompagnement personnalisé (plan mis en place pour les élèves relevant de troubles « dys », validé par le médecin scolaire)

**PPS** : plan particulier de scolarisation (plan mis en place pour les élèves ayant des difficultés importantes qui nécessitent des aménagements forts ou un accompagnement humain ; reconnaissance auprès de la MDPH)

**UPE2A** : unité pédagogique pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France

**REE** : réunion d'équipe éducative

APC	PPRE	PAP	PPS	REE
3 à 6 élèves par groupe				54 réunions
198 élèves en élémentaire 66%	65 PPRE 22,5 %	2 PAP 5 en attente	14 PPS 11 en attente	
71 élèves de maternelle 41%			4 AESH	UPE2A
			20 ESS	0 élève

#### **Stages de réussite :**

Plusieurs enseignants de l'école se sont portés volontaires pour encadrer des stages de réussite durant les vacances scolaires. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de faire réussir tous les élèves et a pour objectif de poursuivre l'accompagnement des élèves durant les vacances scolaires. Les stages sont gratuits et encadrés par des enseignants de l'école. Ils sont organisés durant les matinées (12h répartis sur 3 ou 4 jours).

Ce sont les enseignants qui proposent les stages aux familles qui sont libres d'accepter ou non. Les groupes sont constitués de 6 à 8 élèves.

Toussaint	Hiver	Printemps	Juillet	Aout
/	3 stages 8 CP 8 CE1 7 CE2	3 stages prévus CM	/	7 stages prévus Du CP au CM2

Compte-tenu des baisses budgétaires, l'école n'a pas pu organiser autant de stages que souhaités (19 stages en 23/24 ; 13 stages en 24/25).

### 3. Projets et vie à l'école :

#### a) Bilan intermédiaire du projet d'école et des projets de classe :

Le projet d'école avait été présenté lors du premier conseil d'école. L'école poursuit le travail engagé autour de trois objectifs principaux.

##### - Améliorer la compréhension en maîtrisant la langue orale et écrite :

Le travail autour des livres pour renforcer les compétences des élèves en langue orale et écrite est poursuivi.

Mme Chabouté présente le concours « Les Petits Champions de la Lecture ». Les élèves de l'école, d'un bon niveau, ont brillamment participé. Deux d'entre eux ont été sélectionnés et se sont rendu au Forum à Saint-Louis pour la suite du concours. La finale école s'est tenue fin janvier à l'école, en présence de Mme Roch, de la bibliothécaire Mme Frantz, de Mme Stimpfling et de Mme Schmitt représentant de parents d'élève.

En complément des actions déjà présentées lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école, Mme Roch indique que l'école participera également au « Quart d'heure lecture » qui se déroulera le 11 mars 2025. Il s'agit d'une action nationale pour promouvoir le livre et la lecture. A cette occasion il sera proposé aux élèves d'organiser une bourse aux livres dans les classes, sous forme d'échange de livres entre élèves.

##### - Mieux connaître son environnement pour mieux le respecter :

L'objectif principal est de développer une attitude de jeune citoyen chez les élèves. Différentes actions ont été menées et seront prévues :

- Elsässputz fin mars
- Jardinage en période 5
- Terre des Hommes Alsace : intervention auprès des classes de CE2/CM1/CM2
- Découverte de l'environnement proche : découverte de Blotzheim, sortie de proximité pour découvrir la nature environnante, découverte de Blotzheim avec un partenariat avec le Cercle d'Histoire de Blotzheim pour certains CM.
- Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école
- Sécurité routière : interventions des gendarmes pour les CM2, nombreuses actions avec la police municipale
- Conseil de délégués, réunions périodiques.
- Semaine sans écran : du 19 au 23 mai 2025
- Semaine sans voiture : du 16 au 20 juin 2025
- Apprendre à porter secours : des actions seront menées dans toutes les classes en période 5, intervention de la Croix Rouge pour les CM2

##### - Coopérer pour favoriser la réussite scolaire :

Il s'agit de permettre à tous les élèves de s'engager dans un projet collaboratif. De nombreuses actions sont en lien avec les projets du parcours citoyen. Il y a également des projets spécifiques à chaque classe, qui ont déjà été présentés.

- Journée de l'amitié franco-allemande
- Cinéma : maternelle au cinéma et « fête du court métrage »
- Liaisons : GS-CP et CM-6ème
- Projets artistiques : « La ville » ; « La Grande Lessive » à la maternelle
- Intervention de l'association Energie Jeunes auprès des CM1 et des CM2

#### b) Sorties programmées :

Les sorties programmées ont toujours un lien avec les apprentissages scolaires menés en classe. Le financement des sorties est assuré par :

- La municipalité, qui finance le transport,
- La coopérative, qui prend en charge les droits d'entrée et également certains transports.

Au nom de l'équipe enseignante, Mme Roch remercie la municipalité pour la prise en charge des frais liés au transport.

Ecole maternelle			
M 11/03	Cinéma La Coupole	Saint-Louis	Cl.1/2/6/7
V 25/04	Ecomusée	Ungersheim	Cl.1/6/7
V 02/05	Ecomusée	Ungersheim	Cl.4/5
V 13/06	Zoo	Bâle	Cl.2/3
M 24/06	Cinéma La Coupole	Saint-Louis	Cl.1/2/6/7

Ecole élémentaire			
V 28/03	Haut-Rhin Propre	Blotzheim	Cl.3/6
M 13/05	Sciences au collège	Hégenheim	CM2 bi
L 02/06	Visite de Strasbourg	Strasbourg	Cl.2/11
V 06/06	Hartmannswillerkopf	Wattwiller	Cl.3/5
V 12/06	Visite de Strasbourg	Strasbourg	Cl.9/10
J 19/06	Visite de Strasbourg	Strasbourg	Cl.1/11
V 20/06	Théâtre au collège	Hégenheim	Cl.3/5
L 30/06	Hartmannswillerkopf	Wattwiller	Cl.12/13
M 01/07	Spectacle à la Comète	Hésingue	6 classes
J 03/07	Spectacle à la Comète	Hésingue	6 classes

Grâce aux actions de la coopérative scolaire et au soutien de l'association de parents d'élèves qui a effectué un don à l'école, toutes les sorties proposées seront entièrement gratuites. Aucune participation financière aux droits d'entrée ne sera demandée aux familles.

**c) Les manifestations de fin d'année :**

Il y aura différentes manifestations proposées aux élèves.

- Une kermesse », sur le temps scolaire, pour les élèves de l'école élémentaire : 3 juillet, en partenariat avec l'équipe d'animateurs des « Mikados »
- Des « Fêtes de classes », hors temps scolaire organisées par la Coopérative scolaire :

Date	Classe	Lieu
M 17/06	7/8/12/13	Elémentaire au Palais Beau Bourg
V 20/06	2/3	Maternelle à l'école
L 23/06	1/6/7	Maternelle à l'école
M 24/06	2/3/5/6	Elémentaire au Palais Beau Bourg
J 26/06	4/5	Maternelle à l'école
M 01/07	1/9/10/11	Elémentaire au Palais Beau Bourg

Afin d'anticiper les problèmes d'organisation liés à la mise en œuvre du plan Vigipirate, l'école a sollicité l'aide de la municipalité qui a proposé de mettre à disposition des classes élémentaires la salle Hector Berlioz du Palais Beau Bourg. L'école remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien.

**d) Les actions de l'APE « Les P'tits Blotz » en faveur des élèves :**

L'association de parents d'élèves « Les P'tits Blotz » a financé un goûter de Saint-Nicolas pour les élèves de l'école élémentaire et a effectué un don de 1500€ à la coopérative scolaire. Ce don permettra de financer l'achat d'une enceinte pour l'école maternelle et contribuera au financement des bus pour les sorties organisées à la Comète les 3 et 4 juillet pour l'école élémentaire.

L'association de parents d'élèves organisera également une kermesse le 13 mai 2025 pour les familles de l'école au Palais Beau Bourg.

Grâce à Beneylu, l'association des P'tits Blotz espère une plus grande mobilisation des parents aux actions proposées par l'association.

L'école remercie chaleureusement l'association pour ses actions en faveur des élèves de l'école.

Intervention des Représentants de parents : Pourquoi n'y a-t-il pas de vente de gâteaux faite par les classes cette année ?

L'école n'a pas de besoin de financements particuliers cette année, ce qui n'était pas le cas l'an passé. Les besoins sont variables en fonction des couts des projets.

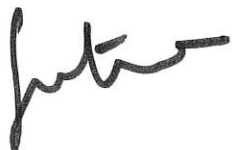
**Remerciements :**

Mme Roch remercie les membres du conseil d'école pour leur participation et leur implication et lève la séance à 19h20.

Prochain conseil d'école :

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 10 juin 2025.

Les Secrétaires de séances.



Mme Gutron



Mme Poirier

La Présidente.



Mme Roch